

Demande de subvention voyages du collège de Neung sur Beuvron :

Le collège de Neung sur Beuvron organise un voyage et demande une participation communale.

Les classes de 5^{ème}, 4^{ème} et 3^{ème} partent pour un voyage en Italie, pour approfondir leur apprentissage sur la civilisation antique. Ce séjour se déroulera du 21 au 26 mars 2016.

Après délibération le conseil municipal décide d'attribuer une enveloppe globale de 560€

Subvention CFA :

Le CFA du Loir et Cher demande une participation communale de 60 € par apprenti. Ayant 3 apprentis domiciliés sur la commune une enveloppe de 180 € sera versée à cet établissement.

Réseau chaleur Bois :

Monsieur le maire a reçu en mairie deux demandes de raccordement au réseau chaleur.

- Pour la première demande un devis a été demandé à l'entreprise qui a déjà réalisé les travaux du réseau. Le montant des travaux s'élève à 4 841.26 € HT. Le conseil municipal accepte de réaliser les travaux à condition que la personne s'engage à participer aux frais.
- Pour la deuxième demande, un devis va être demandé pour estimer le coût, le conseil délibérera lors d'un prochain conseil sur la répartition financière.

Désignation de 2 suppléants pour le Syndicat mixte du Pays Grande Sologne :

Monsieur le Maire informe son conseil municipal que suite à la modification de l'article 5 des statuts du syndicat mixte du Pays Grande Sologne, 2 suppléants doivent être nommés.

Après délibération, M AZEMARD Hubert et Mme PORTIER Karine sont nommés comme suppléants.

Désignation d'un élu pour participer à l'élaboration du PLUI de la communauté de communes de La Sologne des Etangs :

Monsieur le Maire informe son conseil municipal que la Communauté de communes de La Sologne des Etangs souhaite avoir un référent dans chaque commune pour participer aux réunions de travail pour l'élaboration du PLUI.

M JULIEN Christian est nommé pour être le référent de la commune,

Eclairage public :

Des devis vont être demandés pour la prolongation du réseau Rue Edouard Payen et Rue des Compagnons.

Vidéo surveillance :

En novembre 2015, le conseil avait évoqué la mise en place de la vidéo surveillance. Des devis ont été présentés, des dossiers de subventions déposés.

Ce dossier est toujours d'actualité. Plusieurs communes de la communauté de communes s'interrogent sur la mise en place d'un système de vidéo surveillance et proposent de mutualiser les demandes pour bénéficier de meilleurs prix.

Terrain multisports :

L'association « Activités Pour Tous Sologne des Etangs » demande l'autorisation d'organiser un tournoi de Street Football en avril. Après délibération le conseil accepte de mettre à disposition le terrain pour cette manifestation. (Date envisagée le 04 avril, sous réserve de confirmation de l'association)

Commission Pêche :

La commune a reçu un courrier de M. CARRETTE, celui-ci souhaite intégrer la commission de la pêche. Après concertation le conseil accepte sa collaboration.

La commission de la pêche vous informe que l'étang sera ouvert à partir du 25 mars 2016 dès 9h00.

Association Même pas M'Arts :

Cette association a déposé un dossier de demande de subvention. Cette demande sera revue au mois de mars en même temps que les autres associations.

Réseau Orange :

Le conseil départemental demande aux communes de recenser tous les problèmes liés au réseau orange, (Internet + téléphone).

Si vous rencontrez des anomalies, veuillez le faire savoir par courrier, en le déposant en mairie.

Nous vous rappelons que pour bénéficier de la montée en débit, l'abonnement s'intitule ADSL/V2 (Internet haut débit, TV).

Le Groupe Alquenry a été mandaté par Orange pour effectuer des travaux de remplacement de 16 poteaux téléphoniques sur la commune, ceux-ci jugés trop vieux ou dangereux (fin des travaux prévue fin mai 2016)

Assainissement Rue Edouard Payen :

La taxe d'assainissement pour tous les nouveaux branchements de la Rue Edouard Payen et Allée Royale sera imputée à compter du 01 octobre 2016, et facturée dès mars 2017 (habitation raccordée ou pas).

Sécurité routière :

Pour les enfants qui viennent seuls à l'école à pied ou à vélo nous vous demandons de bien vouloir leurs faire porter un gilet fluo.

Le conseil municipal remercie :

- Les maîtresses pour les jolies cartes de vœux réalisées par les enfants et envoyées aux anciens pour la nouvelle année. Ce lien inter génération est apprécié par les petits et les grands.

- Ainsi que les commerçants qui ont participé à la cérémonie des vœux.